

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à quatorze heure, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Aude dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI Président du SMMAR EPTB Aude.

Nombre de délégués en exercice : 50

Nombre de délégués présents ou représentés : 38

Date de convocation du Comité : 18 juin 2026

Délégués titulaires présents :

Département de l'Aude : M. Daniel DEDIES ;

SMAH Haute Vallée de l'Aude : M Jean Régis GUICHOU ; M. Pierre BARDIES ; M. David FERNANDEZ

SIAH Fresquel : M. François DEMANGEOT ;

SM Aude Centre : M. Christian MAGRO ; Mme Bernadette SIRE ;

SB Orbieu Jourres : M. André HERNANDEZ ; Mme Marilyse RIVIERE ; Mme Christine LATTORE ; M. Xavier BEDOS

SM du Delta de l'Aude : M. Xavier BELART ; Mme Sophie PONS-PELOFY

SB de la Berre et du Rieu : M. Michel JAMMES ; M. Alain IZARD

SIAH Corbières Maritimes : M. Lionel GALINIE ; Mme Marie Laure BOYER CORCUFF

Carcassonne Agglo : Mme Jeannine GARINO ; M. Jacques FABRE ; M. Eric MÉNASSI ; M. Patrick SCHMITH ; M. Alain MARTY ; M. Christian BELONDRAGE

Communauté de Communes du Minervois au Caroux : Mme Sylvie MIQUEL

Communauté de communes Région Lézignanaise Corbières Minervois : M. Serge MARRET

Le Grand Narbonne : Mme Marie Christine THERON-CHET ; M. André-Luc MONTAGNIER ; M. Grégory DELFOUR

Délégués suppléants présents représentant un délégué titulaire :

Département de l'Aude : Mme Magali VERGNES représentée par Mme Joëlle CHALAVOUX
SMAH Haute Vallée de l'Aude : M. Jean Louis CARBONNEL représenté par M. Didier BUXEDA

SIAH Fresquel : Mme Céline MEINIER représentée par M. Dominique GUIRAUD et M. Philippe FAU représenté par M. Jean Paul TABARLY

SM Aude Centre : Frédéric NUNEZ représenté par SGIAROVELLO Michel et M. Bruno ORTIZ représenté par M. Dominique COMBE

SB de la Berre et du Rieu : M. André CONTRERAS représenté par M. Olivier DELER

SIAH Corbières Maritimes : Mme Marie José GLEIZE représentée par M. Denis RIVEMALE

Carcassonne Agglo : M. Marc ROFES représenté par M. Thierry MASCARAQUE

Communauté de communes Région Lézignanaise Corbières Minervois : M. Christian ROIG représenté par M. Daniel SPAGNI

M. Lionel GALINIE a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Election des Vice-Présidents (tes) et membres du Bureau Syndical du SMMAR

Vu les statuts du SMMAR, acté par arrêté préfectoral n°DCL/BCLIF-2025-115,

Pour faire suite aux élections, Il convient de procéder à la mise en place des membres du Bureau syndical.

Le bureau se compose :

- Du Président
- Du vice-président représentant les collèges des EPCI concernés par la compétence optionnelle GEMAPI sur le fleuve Aude
- Du vice-président représentant le collège du Conseil Départemental
- Des 2 vice-présidents représentant le collège des syndicats de rivières adhérents
- Des présidents (5) des syndicats de rivières adhérents non-vice-président
- Des autres représentants (6) (non-vice-président) des autres EPCI (6) concernés par la compétence optionnelle GEMAPI sur le fleuve Aude

Soit : 16 membres avec voix délibératives

Sont invités avec voix consultatives :

- Les 4 représentants des 4 Commission Locales de l'Eau administrant les 4 SAGE : AUDE, Haute Vallée de l'Aude, Fresquel, Basse Vallée de l'Aude

Selon les statuts du SMMAR EPTB AUDE les votes ont lieu à scrutin secret

Élection du 1er Vice-Président représentant le collège des EPCI concernés par la compétence optionnelle GEMAPI sur le fleuve Aude :

Mme Marie Christine THERON-CHET, déléguée titulaire du Grand Narbonne propose sa candidature au poste de première Vice-Présidente.
Aucune autre candidature.

Nombre de votants : 38

Nombre de suffrage exprimés : 38

38 voix pour Mme Marie Christine THERON-CHET

Mme Marie Christine THERON-CHET est élue 1ere Vice-Présidente du SMMAR.

Élection du 2^{ème} et 3^{ème} Vice-Président représentant le collège des Syndicats de rivières adhérents :

M. Pierre BARDIES, délégué titulaire du SMAH Haute Vallée de l'Aude propose sa candidature au poste de second Vice-Président.
Aucune autre candidature.

Nombre de votants : 38
Nombre de suffrage exprimés : 38
38 voix pour M Pierre BARDIES
M. Pierre BARDIES est élu 2nd Vice-Président du SMMAR.

M. François DEMANGEOT, délégué titulaire SIAH Fresquel, propose sa candidature au poste de 3^{ème} Vice-Président.
Aucune autre candidature.

Nombre de votants : 38
Nombre de suffrage exprimés : 38
38 voix pour M François DEMANGEOT

M. François DEMANGEOT est élu 3^{ème} Vice-Président du SMMAR.

Élection du 4^{ème} Vice-Président représentant le collège du Département de l'Aude :

M. Daniel DEDIES, délégué titulaire du Département de l'Aude, propose sa candidature au poste de 4^{ème} Vice-Président.
Aucune autre candidature.

Nombre de votants : 38
Nombre de suffrage exprimés : 38
38 voix pour M Daniel DEDIES

M. Daniel DEDIES est élu 4^{ème} Vice-Président du SMMAR.

Élection des membres du Bureau Syndical représentant les présidents des Syndicats de Rivières, non vice-présidents :

Sont candidats :

- M. Christian MAGRO, président du Syndicat Mixte Aude Centre,
- M. André HERNANDEZ, président du Syndicat de Bassin Orbieu-Jourres,
- M. Xavier BELART, président du SM Delta de l'Aude,
- M. Lionel GALINIE, président du SIAH Corbières Maritimes,
- M. Michel JAMMES, président du SB Berre et Rieu

Aucun autre délégué n'est candidat.

Nombre de votants : 38
Nombre de suffrage exprimés : 38
38 voix pour

- M. Christian MAGRO, président du Syndicat Mixte Aude Centre,
- M. André HERNANDEZ, président du Syndicat de Bassin Orbieu-Jourres,
- M. Xavier BELART, président du SM Delta de l'Aude,
- M. Lionel GALINIE, président du SIAH Corbières Maritimes,

- M. Michel JAMMES, président du SB Berre et Rieu

M. Christian MAGRO, M. André HERNANDEZ, M. Xavier BELART, M. Lionel GALINIE, M. Michel JAMMES sont élus membres du bureau

Élection des membres du Bureau Syndical représentant les EPCI concernés par la compétence optionnelle GEMAPI fleuve Aude :

Sont candidats :

Mme Béatrice TEDESCO représentant la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises,
M Pierre DURAND, représentant la Communauté de Communes du Limouxin,
M. Christian BELONDRAGE représentant Carcassonne Agglo,
Mme Sylvie MIQUEL représentant la Communauté de Communes Minervois au Caroux,
M. Serge MARRET représentant la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois,
M. Thierry DAURAT représentant la Communauté de Communes La Domitienne

Aucun autre délégué n'est candidat.

Nombre de votants : 38

Nombre de suffrage exprimés : 38

38 voix pour :

Mme Béatrice TEDESCO, M Pierre DURAND, M. Christian BELONDRAGE, Mme Sylvie MIQUEL, M. Serge MARRET, M. Thierry DAURAT

Sont élus à l'unanimité des voix, en tant que membres du Bureau :

Mme Béatrice TEDESCO représentant la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises,
M. Christian BELONDRAGE représentant Carcassonne Agglo,
Mme Sylvie MIQUEL représentant la Communauté de Communes Minervois au Caroux
M. Serge MARRET représentant la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois
M. Thierry DAURAT représentant la Communauté de Communes La Domitienne

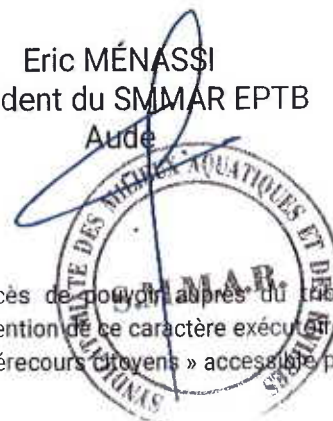
Le Comité Syndical après avoir approuvé et installé les vice-présidents et les membres du Bureau Syndical :

DEMANDE à M. le Préfet de l'Aude de bien vouloir viser la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme*



Eric MÉNASSI
Président du SMMAR EPTB
Aude



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr